

Un rapport alerte sur la dégradation de la santé des chômeurs

La santé physique et psychique se détériore avec la perte d'emploi mais le sujet reste tabou, regrette l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage.

Pathologies cardiovasculaires, addictions, aggravation de maladies chroniques (diabète, hypertension...), stress, dépression pouvant mener au suicide... La santé physique et psychique des chômeurs se dégrade avec la perte d'emploi, mais ces effets sont « sous-estimés par les pouvoirs publics », juge l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) qui, dans un rapport publié jeudi, appelle les pouvoirs publics à améliorer leur prise en charge.

La récurrence de CDD de plus en plus courts (83 % d'entre eux sont inférieurs à un mois) alternant avec des plages de chômage enferme une proportion toujours plus importante d'actifs dans une situation de grande précarité, avec de lourdes conséquences sur la santé.

« Le manque d'information des professionnels de santé et des acteurs institutionnels alimente une sous-estimation collective du problème », souligne le président de l'association, Gilles de Labarre.

Preuve que le sujet dérange : seules trois études françaises ont été publiées en dix ans sur ce sujet dans des revues d'audience internationale. Parue en 2015, celle de Pierre Meneton, chercheur à l'Inserm, évaluait « entre

10.000 et 14.000 » par an les décès imputables au chômage ; c'est-à-dire trois fois plus environ que le nombre de tués sur les routes de France (3.684 personnes en 2017).

« On a imposé de rouler à 80 km/h pour éviter 400 morts par an. C'est très bien, mais là on parle de 10.000 à 15.000 morts par an ! Et qu'est-ce qu'on fait ? », tempête Michel Debout, professeur de médecine légale et psychiatre, auteur du livre « le traumatisme du chômage ».

Un sujet « politiquement sensible »

Après la parution de cette étude, les deux chercheurs ont vu débarquer une mission de l'Inspection générale des Affaires sociales (Igas) alertée par le sujet. Trois ans plus tard, ils n'ont toujours pas vu la couleur de son rapport.

« Politiquement, c'est sensible », observe Pierre Meneton. « En dehors du drame humain que cela représente, c'est un problème de santé publique en plus ! ». Avec en toile de fond le chômage qui ne baisse pas et l'assouplissement du code du travail.

Au deuxième trimestre 2018, le nombre d'inscrits à Pôle emploi, avec

ou sans activité, s'est établi à un record de 5,94 millions.

Mais le chercheur n'abandonne pas pour autant : il conduit un nouveau programme basé sur les données de la « cohorte Constances », vaste enquête de santé publique lancée en 2013 et qui suit 200.000 volontaires.

La SNC, elle aussi, ne lâche rien. Les 2.500 accompagnateurs bénévoles de son réseau viennent ainsi en aide à 4.000 chômeurs chaque année. L'association créée en 1985 organise ce jeudi un colloque. Outre une meilleure information des chômeurs sur leurs droits en matière de santé et une amélioration de leur couverture complémentaire, elle formule trois propositions.

Tout d'abord, sécuriser l'intermittence en instaurant une protection pour de courtes périodes d'arrêt d'activité au sein d'un CDD. Ensuite, offrir à cette population davantage d'opportunités de formation. Elle préconise enfin de soutenir l'accès à l'emploi des personnes en difficulté « en accompagnant les entreprises volontaires dans une réflexion sur les modalités d'accueil de certains chercheurs d'emploi ». ■

par Jean-Michel Gradt

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Lire aussi : > L'assurance-chômage appelée à faire de nouvelles économies <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0302198889441-lassurance-chomage-appellee-a-faire-de-nouvelles-economies-2201893.php>

